

Le présent document atteste de la mise à disposition par le service LegalPlus de l'annonce telle que décrite ci-dessous :

Référence éditeur de l'annonce	LDDM324739 / 192223
Nom du support	Midi Libre.fr - 34
Adresse du support	https://www.midilibre.fr/
Département	34
Durée de visibilité	du 10/12/2022 à 00h02 jusqu'au 25/12/2022 à 00h02

Cette annonce est consultable sur le site de l'éditeur '<https://www.midilibre.fr/>' pendant la durée de mise en ligne, sur la base du contenu de l'annonce présenté ci-dessous. La présentation de l'annonce est fournie à titre indicatif et ne reflète pas le résultat visible sur le site de l'éditeur.

APPEL A CANDIDATURES
<p>Commune de Creissan</p> <p>1 • Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Creissan : Mairie de CREISSAN - 7 Boulevard de la République - 34370 CREISSAN Tel : 04.67.93.75.41 - Mail : mairie@creissan.com</p> <p>2 • Objet du marché : Marché de prestations intellectuelles pour la réalisation d'une étude de définition urbaine.</p> <p>3 • Type de procédure : procédure adaptée, en application de l'article L 2123-1 du code de la commande publique</p> <p>4 • Caractéristiques principales de l'opération : La commune de Creissan a fait l'objet depuis les années 60 d'extensions urbaines successives qui ont peu à peu bouleversé la typologie du village et son fonctionnement. Les élus font aujourd'hui le constat de dysfonctionnements à divers niveaux. Les routes départementales qui traversent le village ne sont pas adaptées au rôle urbain qu'elles doivent aujourd'hui assurer. Les cheminements piétons sont parfois inexistantes, les relations entre les extensions urbaines récentes et le centre sont fragiles... L'équipe municipale s'interroge également sur le devenir de plusieurs bâtiments communaux, certains sont sous utilisés voire désaffectés, d'autres dans un état moyen. Le CAUE, sollicité dans ce contexte, accompagne la commune dans sa réflexion en partenariat avec Hérault Ingénierie et l'Agence Vignobles d'Ouest. Les échanges à partir d'un pré-diagnostic effectué par le CAUE ont plaidé pour la mise en place d'une démarche globale, afin de doter la commune d'une « feuille de route » pour l'amélioration du cadre de vie des habitants. L'objectif de l'étude, objet de la présente consultation, est de doter la commune d'une stratégie de restructuration du village à deux niveaux. Un premier niveau à l'échelle du village doit permettre d'identifier les actions à mettre en oeuvre pour améliorer les relations et les liaisons entre la partie ancienne du village et ses extensions récentes. Un deuxième niveau, à l'échelle du centre ancien, devra doter la commune d'un programme global pour la restructuration de ce secteur. Cette démarche de restructuration concernera autant l'espace public que les bâtiments communaux.</p> <p>5 • Déroulement de la procédure : La procédure de sélection de l'équipe de maîtrise d'oeuvre se déroule en 2 temps : 1er temps : pré-sélection des équipes admises à présenter une offre - 3 à 5 candidatures seront retenues parmi l'ensemble des dossiers remis avant le Vendredi 6 Janvier 2023 à 12 h à la mairie (par voie électronique). Ces dossiers de candidature sont à établir exclusivement à partir du présent avis d'appel à candidatures. 2ème temps : sélection de l'équipe - le cahier des charges sera envoyé aux candidats retenus le Vendredi 13 Janvier 2023. - Sur la base de ce cahier des charges, les candidats devront remettre une offre comprenant : une note méthodologique, une offre de prix et un planning avant le Vendredi 10 Février 2023 à 12 h. - les candidats seront ensuite auditionnés dans la semaine du Vendredi 17 Février 2023.</p> <p>6 • Forme juridique que devra revêtir le groupement de prestataire : libre</p> <p>7 • Conditions de participation : La consultation est ouverte à des équipes rassemblant des compétences pluridisciplinaires notamment en matière : - d'architecture, d'urbanisme et de patrimoine, - d'économie et de stratégie opérationnelle, maîtrise foncière, d'outils de financements et d'aménagements, - de conception d'espace public et de paysage, - de qualité environnementale. Des qualités de pédagogie sont requises (rencontre avec les commerçants, réunions publiques...). Le mandataire sera architecte et/ou urbaniste. Sa désignation devra être motivée.</p> <p>8 • justificatifs à produire concernant les qualités et capacités du candidat : Pour appuyer sa candidature, l'équipe devra produire un dossier qui comportera : • Dossier administratif : - une lettre de candidature DC1, la déclaration du candidat DC2 - les déclarations sur l'honneur visées en application de l'article R2143-3 du code de la commande publique - les attestations d'assurance responsabilité civile et professionnelle - l'attestation d'inscription à l'ordre des architectes pour les architectes • Dossier de références : - une présentation explicite de la composition l'équipe et de ses compétences, avec le CV de chacun des membres - une note (une page) sur les moyens mis en oeuvre par les candidats pour la réalisation de la mission - une présentation de références similaires, en précisant l'objet, la maîtrise d'ouvrage, le rôle exact joué par le candidat et une description sommaire de la mission. Cet extrait de référence sera présenté sous la forme de deux affiches format A3 horizontal</p> <p>9 • critères de jugement des candidatures La liste des candidats admis à remettre une offre sera arrêtée par le maître d'ouvrage, après examen des dossiers à travers les critères suivants : - composition et compétences de l'équipe - valeur des références présentées - moyens mis en oeuvre pour la réalisation de la mission</p> <p>10 • critères d'attribution de la mission Sera retenue l'offre jugée économiquement la plus avantageuse à partir des critères pondérés suivants : - pertinence et compatibilité de la méthodologie proposée 70 % - prix 15 % - disponibilités 15 %</p> <p>11 • envoi des dossiers de candidatures Les dossiers de candidatures, rédigés en français, devront être remis à M. le Maire de Creissan, Mairie de CREISSAN - 7 Boulevard de la République - 34370 CREISSAN, avant le : Vendredi 6 Janvier 2023 à 12h.</p>

12 • renseignements complémentaires :

- renseignements administratifs : Mme Audrey Berges, mairie de Creissan :
audrey.berges@creissan.com, tél : 04.67.93.75.41
- renseignements techniques : Alain Pérez, CAUE de l'Hérault –
mail : alain.perez@caue34.fr, tél :04.99.13.37.00

13 • date d'envoi à la publication

Vendredi 9 Décembre 2022



Vérifier la conformité de ce certificat via le lien ci-dessous ou en scannant le QR-Code fournit, le service LegalPlus atteste du contenu de l'annonce.



<https://numericdiffusion.legalplus.fr/advert/63930afe-8dac-4b81-bbee-eac3fdb89bef/certificate.html>

